

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Histoire (France) > Histoire & mémoire > La France en Algérie (1945-1962) > **Plus de 150 morts Algériens à Paris : du nouveau sur le 17 octobre 1961**

Plus de 150 morts Algériens à Paris : du nouveau sur le 17 octobre 1961

dimanche 10 octobre 2021, par [MANCERON Gilles](#) (Date de rédaction antérieure : 17 octobre 2017).

La répression des Algériens désarmés désobéissant au couvre-feu discriminatoire qui leur était imposé est maintenant connue. On sait que le chiffre officiel de trois morts était mensonger et qu'elle a fait plus de 150 morts. Mais l'explication de l'événement progresse grâce aux notes laissées par le porte-parole du général de Gaulle, Louis Terrenoire, témoignage de première main qui montre l'hostilité du premier ministre, Michel Debré, à la paix avec le FLN et son rôle déclencheur dans ce drame.

Les historiens ont longtemps considéré comme une « énigme » la violence de la répression d'octobre 1961. Pierre Vidal-Naquet, en 2000, la plaçait « *parmi les énigmes les plus étranges que pose à l'historien et à l'honnête homme la guerre d'Algérie* ». Il pointait que c'est justement, après l'ouverture, le 20 mai 1961, des négociations d'Évian entre le gouvernement français et le FLN, quand chacun savait que la guerre allait se terminer par l'indépendance de l'Algérie, que cette guerre « *atteint à Paris son pic de violence*[1] ».

Les hypothèses exprimées à ce sujet par Jean-Luc Einaudi m'avaient déjà conduit en 2011, dans *Le 17 octobre des Algériens. La triple occultation d'un massacre*[2], à avancer que la solution de cette énigme résidait dans l'existence au sein même du gouvernement du désaccord du premier ministre, Michel Debré, avec la politique algérienne du général de Gaulle. Debré n'avait plus aucune prise sur le dossier algérien et conservait la responsabilité du maintien de l'ordre en France, et, quand, en août 1961, suite aux concessions du président sur la question du Sahara, un accord avec le FLN devenait rapidement possible, il s'est agi pour lui de lancer, *a contrario* de la politique de sortie du conflit choisie par le Général, une guerre à outrance contre la fédération de France du FLN. Un ensemble d'indices conduisaient à cette explication.

Mais, en 2017, les notes de Louis Terrenoire, l'un des ministres qui soutenaient totalement la politique du général de Gaulle pour la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie, publiées dans un ouvrage émouvant de sa fille, Marie-Odile Terrenoire, *Voyage intime au milieu de mémoires à vif. Le 17 octobre 1961*[3], confirment ces présomptions, et, on peut le dire, délivrent, pour de bon, la clé de cette énigme.

Louis Terrenoire, en tant que ministre de l'information depuis le 5 février 1960, prenait régulièrement des notes au conseil des ministres, et, de surcroît, comme il avait pris l'habitude de le faire depuis 1947, tenait un Journal où il laissait libre cours à ses réflexions personnelles. Né en 1899, hostile en 1938 aux accords de Munich, il était entré en clandestinité après l'armistice de juin 1940, avait été secrétaire du Conseil national de la Résistance (CNR), puis arrêté et torturé par la Gestapo (il y perdit un œil), il fut déporté dans le camp de Kempten, dépendant de Dachau. Il a raconté comment « *gaullistes, chrétiens, communistes et inclassables* » y avaient réussi à constituer « *un front uni face à la pire adversité*[4] ». C'est là qu'il a connu Edmond Michelet, chrétien comme lui, qui restera son ami.

Comme Michelet, il partageait pleinement le choix du général de Gaulle, annoncé en septembre 1959, un an après son élection comme président de la République, de mettre fin à la guerre d'Algérie par l'« autodétermination ». Pour le premier président du GPRA, Ferhat Abbas : *« À partir de l'offre d'autodétermination par le chef de l'État français, le problème algérien est virtuellement réglé. Dès lors que le général de Gaulle, au nom de la France, reconnaît aux Algériens le libre choix de leur destin, il admet par là même leur droit à l'indépendance[5]. »* De Gaulle avait précisé son choix dans sa conférence de presse du 4 novembre 1960 où il a parlé d'une « République algérienne » et de négociations avec le FLN, puis dans celle du 11 avril 1961 où il a dit que la « République algérienne » serait un État « souverain au-dedans et au-dehors ».

Louis Terrenoire savait que ce choix était ancien : *« C'est le 18 mai 1955 que le général me parla, pour la première fois, de l'avenir de l'Algérie. "Nous sommes en présence, me dit-il, d'un mouvement général dans le monde, d'une vague qui emportera les peuples vers l'émancipation. Il y a des imbéciles qui ne veulent pas le comprendre ; ce n'est pas la peine de leur en parler[6] »* Il cite en exergue de son livre *De Gaulle et l'Algérie, témoignage pour l'histoire*, cette phrase du Général d'avril 1955 à l'écrivain algérien Jean Amrouche : *« L'Algérie sera émancipée. Ce sera long. Il y aura de la casse. Beaucoup de casse. Vous aurez beaucoup à souffrir. Quant à moi, je ne parlerai que le jour où je serai en situation de faire ce que j'aurai dit. »*

Quand de Gaulle a annoncé en septembre 1959 sa politique algérienne, Terrenoire a applaudi : *« La proposition d'autodétermination était saluée par le monde comme un acte de grand courage, qui ramenait la France sur la voie, tracée jadis par elle, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »* Il a déclaré le 20 novembre 1960 à Alençon : *« Un immense mouvement de décolonisation a commencé à travers l'univers que rien ni personne n'a le pouvoir d'arrêter »* et le Général l'en a félicité et lui a dit que cela traduisait sa propre pensée. Au moment du putsch des généraux, Terrenoire a écrit qu'on assistait *« au sursaut d'un colonialisme menacé par l'émancipation d'un peuple dominé. »*

Après l'échec du putsch d'Alger, l'ouverture des négociations entre la France et le GPRA à Évian annonçaient la fin de la guerre. Mohammed Harbi, qui présidait la commission d'experts auprès du GPRA, écrit dans ses Mémoires : *« Plus que le cessez-le-feu ou la proclamation de l'indépendance, l'arrivée à Genève ce 18 mai 1961 fut l'un des plus beaux jours de ma vie. Nous étions arrivés à bon port[7]. »* Dès lors, des délégués du FLN discutaient ouvertement, sur le territoire français, avec des représentants officiels de la France, des militaires français étaient chargés de leur protection pour qu'ils ne soient pas pris pour cible par les ultras de l'OAS. Le cessez-le-feu unilatéral d'un mois que la France avait proclamé, de Gaulle décida, contre son avis de premier ministre, dira Michel Debré[8], de le prolonger jusqu'au 2 août.

Debré, qui avait soutenu l'arrivée au pouvoir du Général en 1958 en pensant qu'il défendrait jusqu'au bout l'Algérie française, n'était pas favorable à sa politique algérienne, approuvée pourtant par la grande majorité des opinions françaises et algériennes. Après de premières divergences dès la fin de l'année 1959, ce fut un net désaccord à la fin de 1960, aggravé par la décision du Général d'accepter, en août 1961, la souveraineté algérienne sur le Sahara. Debré lui a présenté le 18 août sa démission, qu'il a refusée. Il lui avait retiré la responsabilité du dossier algérien en créant, en février 1960, un Comité des affaires algériennes qu'il présidait lui-même, puis en attribuant ce dossier en novembre à Louis Joxe, ministre d'État aux Affaires algériennes, sous son autorité directe. Mais, lors de la création du Comité des affaires algériennes, Michel Debré lui avait demandé de préciser que le maintien de l'ordre en France resterait sous sa responsabilité. En 1960 et 1961, il a organisé plusieurs conseils restreints de sécurité à Matignon qui ont mis en œuvre sous son autorité divers dispositifs dans la région parisienne en s'appuyant sur le préfet de police, Maurice Papon.

De Gaulle, qui était la cible en 1961 de tentatives d'assassinats venant de l'OAS et aux prises avec

une opposition « Algérie française » au sein même de sa majorité, savait son premier ministre en désaccord avec lui mais, ne voulant pas qu'il le quitte avant la signature des accords, il a dû se résoudre à lui faire d'importantes concessions. Il a cédé, le 6 mai 1961, à sa demande de remplacer le ministre de l'Intérieur, Pierre Chatenet, ancien conseiller de Pierre Mendès-France, qui désapprouvait les méthodes du préfet de police : « Je sens l'insuffisance de Chatenet en ce qui concerne la police », écrivait Debré en décembre au général de Gaulle[9]. Il avait obtenu son remplacement — au prétexte de sa mauvaise santé... —, par Roger Frey, ancien responsable du RPF, proche de Jacques Soustelle, qui partageait son hostilité à l'indépendance algérienne. Et, le 23 août 1961, il obtint le départ du ministre de la Justice, Edmond Michelet.

L'éviction d'Edmond Michelet

Michelet, du même âge que Terrenoire, s'était engagé dans la Résistance dès juin 1940 et investi particulièrement dans l'aide aux Juifs et aux réfugiés allemands antinazis. Arrêté en 1943 et déporté, il a poursuivi son combat au camp de Dachau. Dès 1957, il rejetait l'idée d'intégration de l'Algérie à la France et affirmait l'existence de deux peuples, français et algérien. Nommé ministre de la Justice en 1959, il était fondamentalement hostile, comme proche de *Témoignage chrétien* et ancien résistant déporté, à l'usage de la torture et refusait la répression injuste des Algériens favorables à l'indépendance. Soutenue par sa directrice de l'administration pénitentiaire, Simone Veil, il avait accepté que les détenus du FLN sortent du statut de « droit commun » et obtenu qu'aucune exécution capitale n'ait plus lieu. Et il avait pris des mesures améliorant leurs conditions de détention, avec l'accord du Général, mais en cachette de Matignon qu'elles scandalisaient. Debré écrivait en décembre 1959 à Michelet : « Les lieux de détention deviennent des camps de repos et surtout des camps de propagande[10] » ; plus tard : « Je rougis de honte devant l'absence de discipline des établissements pénitentiaires[11]. » Nulle absence de discipline, en réalité, mais Michelet laissait délibérément le FLN organiser la vie dans les camps et les prisons. Michel Debré avait fait mettre sur écoute les membres de son cabinet et l'avait obligé à se débarrasser, au printemps 1960, de deux d'entre eux qu'il avait chargés, écrit Terrenoire, d'une mission — voulue par le général de Gaulle — auprès des responsables du FLN « arrêtés illégalement en plein ciel et incarcérés soit à la prison de la Santé, soit au fort de l'Ile de Ré, d'être mis au courant, préalablement, du discours promoteur de la politique d'autodétermination, le 16 septembre 1959 ». Debré reprochait aussi à Michelet de « protéger » Paul Teitgen, qui avait dénoncé la torture et les exécutions sommaires lors de la Bataille d'Alger ; de refuser de poursuivre Simone de Beauvoir pour une « libre opinion » publiée dans *Le Monde* du 2 juin 1960, de ne pas prendre de sanctions contre Gisèle Halimi pour avoir aussi publié un « article scandaleux », ni contre les autres « avocats félons » qui défendaient les militants du FLN. Quand le premier ministre obtint son remplacement par Bernard Chenot, Louis Terrenoire écrit qu'Edmond Michelet a été « limogé » et remplacé par quelqu'un qui prendrait, selon les vœux de Michel Debré, « le contre-pied des positions d'Edmond Michelet[12] ». Une fois ce départ obtenu, la répression extrajudiciaire et les violences orchestrées par Maurice Papon ont pu, dès le début de septembre 1961, se donner libre cours, avec une censure croissante de l'information et l'assurance que les plaintes déposées par des Algériens seraient enterrées.

Le directeur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry, a écrit ne pas comprendre pourquoi de Gaulle avait écarté Michelet, « tout dévoué à ses idées, pour le remplacer par M. Chenot, plus docile, lui, aux instructions de M. Debré » et pourquoi il tolérerait « à de très hauts postes et jusque dans son entourage immédiat, des hommes qui trahissaient ou sabotaient sa politique[13] ». Louis Terrenoire raconte dans son Journal que Michelet lui a dit, le 23 août 1961, « Michel Debré a eu ma peau... » et que Maurice Papon s'est félicité de son départ et s'est même vanté d'y avoir contribué. Debré avait demandé aussi le départ de Louis Terrenoire, mais de Gaulle s'en est tiré en lui enlevant la charge

de ministre de l'information tout en le gardant au gouvernement comme ministre délégué auprès du premier ministre et comme son porte-parole personnel.

Dès le départ d'Edmond Michelet, le 23 août 1961, Maurice Papon a pu organiser la guerre contre la fédération de France du FLN et les immigrés algériens qui la soutenaient très majoritairement, en la présentant comme un simple maintien de l'ordre face à une supposée reprise des attentats algériens. Il a adressé le 5 septembre une directive demandant de « reprendre fermement l'offensive dans tous les secteurs » contre la fédération de France du FLN, en raflant les Algériens « indésirables » et en organisant des expulsions massives vers l'Algérie. Il a fait revenir dans Paris la Force de police auxiliaire et en a implanté des unités à Aubervilliers et Nanterre, d'où elles pouvaient faire des expéditions meurtrières dans les communes de banlieue environnantes. Une brigade spéciale a multiplié les raids de nuit dans les bidonvilles, démolissant des maisons et jetant des familles à la rue. D'autres équipes para-policières, sortes d'« escadrons de la mort », ont mitraillé des cafés et des hôtels fréquentés par des Algériens, la préfecture de police attribuant cela à des attentats du FLN, informations reproduites telles quelles sur la radio publique et dans la presse, y compris dans un quotidien comme *Le Monde*... Suite à un conseil interministériel réuni par le premier ministre le 5 octobre, la préfecture, a envoyé un ordre du jour à tous ses services instaurant un « couvre-feu » et une « interdiction » de circuler après 20h pour les « Français musulmans algériens ». Et quand les Algériens, hommes, femmes et adolescents, sont néanmoins sortis simplement, désarmés dans les rues de Paris, le 17 octobre, à l'appel de la fédération de France du FLN, ils ont été réprimés avec une violence inouïe.

Marie-Odile Terrenoire raconte dans son livre que, quand elle a entendu, en 2011, qualifier cette répression de « crime d'Etat », sachant que son père était alors ministre et ayant une haute idée de son anticolonialisme, elle en a été profondément choquée. Elle se souvenait, par exemple, avoir constaté l'amitié de Louis Terrenoire, au lendemain de la guerre d'Algérie, avec une journaliste de *Révolution africaine*, organe du FLN, ainsi qu'avec Denise Barrat, la femme de Robert Barrat, le journaliste et militant catholique auteur des premiers reportages sur les maquis de l'ALN. Pour en savoir plus, elle s'est lancée dans la lecture d'ouvrages sur le 17 octobre, dont ceux de Jean-Luc Einaudi qu'elle a trouvés honnêtes et scrupuleux. Elle relève notamment qu'il avait recueilli les témoignages de Joseph Rovin et Gaston Gosselin, les deux membres du cabinet d'Edmond Michelet dont Michel Debré avait exigé le départ avant même d'avoir obtenu celui du ministre. D'autres travaux lui ont semblé plus contestables car ils envisagent, sans aucune preuve ni indice, une volonté de répression émanant du chef de l'Etat dont on ne trouve aucune trace dans les écrits laissés par son père. Ceux-ci reviennent à de nombreuses reprises, en revanche, sur la coupure au sein du gouvernement entre ceux qui soutenaient la volonté du Général de reconnaître l'indépendance de l'Algérie et ceux qui étaient en désaccord avec lui. Il en ressort que la répression de septembre et octobre 1961 contre l'immigration algérienne ne relevait en rien d'une volonté du chef de l'Etat, préoccupé, comme le GPRA, à mener à terme les négociations. Il était, au contraire, à la recherche d'une forme de réconciliation avec les nationalistes algériens, de l'établissement de rapports de confiance avec eux, pour construire ensemble la transition la plus pacifique possible vers une indépendance algérienne compatible avec de bonnes relations futures avec la France.

La terrible répression contre des civils de septembre et octobre 1961 résulte bien d'une tentative de peser indirectement sur l'issue de la guerre en empêchant l'issue voulue par le chef de l'Etat. Pour éviter que les négociations ne débouchent sur une indépendance de l'ensemble de l'Algérie, et pour l'obliger à envisager sa partition, avec une enclave côtière où seraient regroupés les Européens. Louis Terrenoire rapporte comment de Gaulle a écarté cette option, défendue notamment par Valéry Giscard d'Estaing, secrétaire d'Etat aux finances. Elle était aussi portée par le député Alain Peyrefitte, qui l'a développée dans une série de quatre articles publiés dans *Le Monde* jusqu'au 2 octobre 1961, intitulée « Pour sortir de l'impasse algérienne ». Et dans son livre *Faut-il partager*

l'Algérie ?, financé par Michel Debré et publié peu après chez l'éditeur Plon, dans la collection « Tribune libre ». Le directeur de cabinet du Premier ministre, Pierre Racine, a rapporté qu'il lui avait remis 800 000 anciens francs sur les fonds du Premier ministre en le chargeant de financer cette édition[14]. C'est bien le premier ministre qui, pour tenter d'empêcher une issue rapide des négociations et essayer de provoquer une partition de l'Algérie, a décidé, en s'appuyant sur Roger Frey et Maurice Papon, et avec l'assurance d'avoir un ministre de la Justice à ses ordres, de déclencher une guerre à outrance contre le FLN et les Algériens de France. Si le général de Gaulle et les hommes politiques qui le soutenaient, comme Edmond Michelet, Louis Terrenoire, Louis Joxe et d'autres, ont une responsabilité dans ce drame, ce ne peut être que dans le silence qui a recouvert un massacre que d'autres avaient voulu et organisé. Dans ce crime d'Etat, il faut probablement distinguer entre ses auteurs et ceux qui en ont été, d'une manière ou d'une autre, les complices par leur silence, qu'ils soient au gouvernement de la France ou dans les principales forces politiques d'opposition du pays qui, à des degrés divers, n'ont rien fait, ou presque rien fait, pour dire et dénoncer le massacre. Leur préoccupation principale, il est vrai, était la fin du conflit. Seuls le PSU, des mouvements étudiants anticolonialistes et des intellectuels ont manifesté.

De ce point de vue, le film d'artiste qui accompagne cet article, *17 octobre 2011, « cinquante ans après je suis là »*, d'Ariane Tillenon, commence par un témoignage troublant, celui de Georges Azenstarck, photographe à l'époque à *l'Humanité*, qui montre les photos d'un amas de cadavres de l'autre côté du boulevard, qu'il a prises alors du balcon du 3^e étage de l'immeuble du journal et qui en ont ensuite mystérieusement disparu. Ce film orchestre des images de la marche de la fraternité organisée, en 2011, par de multiples associations, avec le soutien de *La Parole errante* du dramaturge Armand Gatti, qui avait confectionné pour elles quelque 200 silhouettes que les participants ont brandies. Des personnes de toute origine ont marché ensemble. Des Français de famille algérienne ont arboré fièrement le drapeau de la lutte pour la liberté de l'Algérie, et, de l'autre main, celui d'une France qui regarde en face son passé. Le générique remercie notamment un membre de l'équipe de *La Parole errante* qui a réalisé les silhouettes, Denis Joxe, fils du ministre de l'époque, disparu trop tôt pour voir ces images. Dans le recueillement, les chants et la joie, elles témoignent de ce que, irrémédiablement, malgré le mensonge et le déni de ceux qui ont commis ou dissimulé ce crime, la mémoire de cet événement a ressurgi, et on n'arrêtera pas son retour.

Gilles Manceron

Notes

17 octobre 1961 : « 50 ans après, je suis là » © Mediapart [Cette vidéo est disponible sur le blog de Mediapart.]

[1] Pierre Vidal-Naquet, « Alger-Paris-Alger », préface à la réédition en 2000 de Paulette Péju, *Ratonnades à Paris*, précédé de *Les harkis à Paris*, La Découverte/Poche.

[2] Marcel et Paulette Péju, *Le 17 octobre des Algériens*, préface de Gilles Manceron, suivi de *La triple occultation d'un massacre*, par Gilles Manceron, La Découverte, 2011.

[3] Marie-Odile Terrenoire, *Voyage intime au milieu de mémoires à vif. Le 17 octobre 1961*, éditions Recherches, 2017.

[4] Louis Terrenoire, *Sursitaires de la mort lente. Chrétiens et communistes organisent une opération survie dans un camp nazi*, Seghers, 1976.

[5] Ferhat Abbas, *Autopsie d'une guerre*, Garnier, Paris, 1980.

- [6] Louis Terrenoire, *De Gaulle et l'Algérie, témoignage pour l'histoire*, Fayard, 1964.
- [7] Mohammed Harbi, *Une vie debout. Mémoires politiques, tome 1 : 1945-1962*, La Découverte, 2001.
- [8] Michel Debré, *Trois républiques pour une France. Mémoires, tome 3, Gouverner, 1958-1962*, Albin Michel, 1988.
- [9] Jean-Marc Berlière, « Un maintien de l'ordre entre naufrage des principes démocratiques et faillite de l'État ? », in Serge Bernstein, Pierre Milza et Jean-François Sirinelli (dir.), *Michel Debré, Premier ministre, 1959-1962*, PUF, 2005.
- [10] Lettre de Michel Debré à Edmond Michelet, 4 décembre 1959, in *Michel Debré et l'Algérie*, actes du colloque éponyme, Éditions Champs-Élysées, Paris, 2007.
- [11] Lettre de Michel Debré à Edmond Michelet, 23 août 1960, *ibid.*
- [12] Louis Terrenoire, *Edmond Michelet, mon ami*, Nouvelle Cité, 1992.
- [13] Lettre d'Hubert Beuve-Méry à Jean Bruzel, 28 décembre 1961.
- [14] *Michel Debré et l'Algérie*, actes du colloque éponyme.
-

P.-S.

* MEDIAPART LE BLOG DE GILLES MANCERON. 16 OCT. 2017 :

<https://blogs.mediapart.fr/gilles-manceron/blog/161017/du-nouveau-sur-le-17-octobre-1961>

* Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.